

PROGRAMME DE FORMATION

« DEVENIR ACTEUR EN PREVENTION – PRAP PE »

Option Petite Enfance

(Durée : 14 heures)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etre capable de se situer en tant qu'acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans son entreprise ou son établissement.
- Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

PUBLIC VISE ET PREREQUIS

- Tous les travailleurs, salariés, opérateurs et agents du secteur la petite enfance.
- Le nombre de participants par session est fixé à 10 personnes maximum.
- Aucun prérequis.

MODALITES DE SUIVI

- Signature d'une feuille d'émargement.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Connaissance des risques et intérêt de la prévention
 - o Risques, danger, AT/MP, statistiques.
 - o Les acteurs de la prévention.
 - o Schéma d'analyse d'accident.
- Fonctionnement du corps humain et limites
 - o Anatomie et pathologies (TMS, lombalgies)
 - o Activité dynamique et statique au travail
 - o Les facteurs de risques physiques.
- Observation et analyse du travail
 - o La situation de travail et l'homme.
 - o Les éléments de la situation de travail.
 - o Outils d'observation et d'analyse.
- Etre acteur en prévention
 - o Adapter le travail.
 - o Participer à la prévention et à la maîtrise des risques dans l'entreprise.
Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés à la petite enfance.

MODALITES D'EVALUATION

- L'évaluation des acquis se déroule sous la forme d'une épreuve certificative conformément au référentiel national.
- A l'issue de la formation, un certificat « acteur PRAP – option petite enfance » reconnu par le réseau INRS/CARSAT sera délivré aux participants ayant satisfaits aux exigences de l'épreuve certificative. La validité du certificat est maintenue par une actualisation des compétences PRAP (MAC) tous les 24 mois.
- Une évaluation à chaud permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Approche théorique : Acquisition de connaissances indispensables : « Le savoir »
- Pratique expérimentale : Travail pour mettre en pratique les nouveaux acquis : « Le savoir-faire »
- Pratique en situation réelle de travail : Application concrète : « Le savoir être »

MOYENS TECHNIQUES ET ENCADREMENT

- Outils généraux : ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, appareil photo/vidéo, tableaux de papier.
- Matériel pédagogique : pièces anatomiques (colonne vertébrale, lot de vertèbres et de disques...) et matériel spécifique petite enfance.
- L'intervenant est un formateur professionnel, habilité par le réseau INRS/CARSAT à dispenser des formations d'acteurs PRAP.